

De la guerre classique à la défense totale

Autor(en): **Depierre, René**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **115 (1970)**

Heft 4

PDF erstellt am: **02.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-343549>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

De la guerre classique à la défense totale¹

Pour traiter savamment du sujet qui vous est proposé, il faudrait être tout à la fois historien, sociologue et stratège. Ne pouvant prétendre à aucune de ces qualités, force m'a été de recourir à la science des autres. Pour la partie historique, je me suis donc fondé sur une étude de Roger Caillois, intitulée : *Le Vertige de la Guerre*², allant jusqu'à emprunter à cet auteur nombre de ses citations. De plus, pour l'analyse des éléments de la guerre totale, je me suis basé essentiellement sur le Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale à l'appui d'un projet de loi sur les organes directeurs et le Conseil de la défense, du 30 octobre 1968. A vous de découvrir ce qu'il peut rester d'original dans l'exposé qui va suivre !

N'étant donc ni historien, ni sociologue, ni stratège, ni même spécialiste de l'un ou l'autre des divers domaines que nous aurons l'occasion d'aborder, mon propos ne peut être de vous apporter des idées définitives, mais bien de vous fournir quelques sujets de réflexion, de vous amener à repenser quelques-unes des questions que pose la défense du pays, qui reste notre premier devoir de citoyen et de soldat. Défense dont nous avons trop souvent tendance à croire que, si nous devons la préparer, elle n'interviendra qu'en cas de conflit armé dans lequel la Suisse serait impliquée, sans nous rendre compte que la guerre est déjà engagée, que les conflits même limités nous touchent directement — l'attaque d'un avion de la compagnie israélienne Elal, à Kloten, par un commando palestinien, qui a trouvé récemment son épilogue judiciaire devant les Assises zurichoises, et les réactions au détournement d'un avion de la TWA sur Beyrouth, par un jeune Français, sont là pour nous le rappeler — et que, partant, la défense doit être permanente.

Dans les domaines les plus divers, les conceptions se modifient sans que nous en mesurions toujours les conséquences. Bien plus, souvent, nous demeurons attachés aux images du passé, si bien que nous risquons de ne pas voir certains aspects de l'évolution, même si ceux-ci peuvent se révéler, pour nous, singulièrement dangereux.

¹ Exposé présenté le 16 janvier 1969 au cours d'information de la Division frontière 2 (Nous remercions l'auteur d'avoir mis ce texte à notre disposition. Il méritait certainement une plus large diffusion. Réd.).

² Roger Caillois : *Quatre Essais de Sociologie Contemporaine*, Perrin 1951, p. 75 ss.

Ainsi en est-il de la guerre. Nous parlons volontiers de guerre totale, de défense globale, de défense intégrée, mais sans parvenir toujours à nous détacher d'une conception traditionnelle, celle à laquelle correspond la définition de Gaston Bouthoul : « La guerre est une lutte armée et sanglante entre groupements organisés. »

Lorsqu'on parle de guerre, on peut même se demander si nous n'avons pas, aujourd'hui encore, à l'esprit certaines conceptions du XVIII^e siècle, de cette période où la guerre, jeu des rois, était, selon Roger Caillois, « une manière de tournoi aux armes démouchetées », où « elle apparaissait, quoique sanglante, comme une activité réglée, apparentée au jeu ou au sport ». Il suffit, pour s'en rendre compte, de se reposer la question de savoir si, dans la guerre totale, la fameuse distinction entre civils et combattants a encore tout son sens ou si elle n'est pas vidée, au moins en partie, de sa substance. J'en veux pour preuve certaines déclarations faites au sujet de l'attentat de Klotten et rapportées dans la « Tribune de Lausanne » du 5 mars 1969. M^e Vergès ne déclarait-il pas alors : « La défense, quant à elle-même, ne saurait accepter le droit commun. Cette inculpation ne fait pas perdre aux prisonniers en question leur qualité de prisonniers de guerre. »

Il vaut pourtant la peine d'y revenir à ces conceptions du XVIII^e siècle, pour marquer les révolutions qui les ont anéanties, pour essayer, par là même, de mieux comprendre ce que sont les données actuelles auxquelles nous devons faire face.

Au XVIII^e siècle, donc, la guerre est polie et courtoise et, comme le mercenaire coûte cher, le principe de « l'économie des forces » paraît bien avoir autant un sens économique qu'un sens tactique. On évite le combat, autant que faire se peut, on s'efforce d'effrayer l'ennemi par la menace d'un mouvement tournant, on feint de lui couper sa ligne de retraite, on attaque ses magasins, on investit ses places fortes. Mais si l'on est obligé de se battre, on le fait sans grande ardeur, en s'abstenant d'employer l'ensemble de ses forces ; et on laisse l'adversaire vaincu se replier en bon ordre. Maurice de Saxe résume bien cette conception lorsqu'il écrit : « Je ne suis pas pour les batailles, surtout au début d'une guerre. Je suis persuadé même qu'un habile général pourra la faire toute sa vie sans y être obligé. »

Le dernier exemple d'application de cette conception sera la bataille de Valmy. On y échange des coups de canons. Mais voyant que les

« sans-culottes » ne bronchent pas, Brunswick se retire sans avoir ordonné l'assaut de l'infanterie. Et Dumouriez néglige de le poursuivre.

Joseph de Maistre, dans ses *Soirées de St-Pétersbourg*¹ évoque cette époque avec nostalgie. Écoutons-le : « On se tuait sans doute, on brûlait, on ravageait, ou commettait même, si vous le voulez, mille crimes inutiles ; mais cependant on commençait la guerre au mois de mai ; on la terminait en décembre ; on dormait sous la toile ; *le soldat seul combattait le soldat*. Jamais les atrocités n'étaient en guerre, et tout ce qui était faible était sacré, à travers les scènes lugubres de ce fléau dévastateur. » Et, plus loin : « Aucune nation ne triomphait de l'autre... une province, une ville, souvent même quelques villages terminaient, en changeant de maître, des guerres acharnées. Les égards mutuels, la politesse la plus recherchée savaient se montrer au milieu du fracas des armes. La bombe, dans les airs, évitait le palais des rois ; des danses, des spectacles, servaient plus d'une fois d'intermèdes aux combats... »

* * *

Mais voici que survient la Révolution française, première étape de l'évolution. La guerre cesse d'être un jeu des rois pour devenir l'affaire de tout un peuple. Et le fameux décret de la Convention du 23 août 1793 décidant de la levée en masse marque bien ce tournant : « Dès ce moment, jusqu'à celui où les ennemis auront été chassés du territoire de la République, tous les Français sont en réquisition permanente pour le service des armées. Les jeunes gens iront au combat, les hommes mariés forgeront les armes et transporteront les subsistances, les femmes feront des tentes, des habits et serviront dans les hôpitaux, les enfants mettront les vieux linges en charpie, les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, prêcher la haine des rois et l'unité de la République. »

Et, dans le même temps, Carnot envoie des instructions qui semblent être le contrepied de celles qu'on avait connues jusqu'alors : « Règle générale : agir en masse et offensivement. Engager en toute occasion le combat à la baïonnette, livrer de grandes batailles et poursuivre l'ennemi jusqu'à l'entière destruction. »

Voici donc que la guerre prend une dimension toute nouvelle ; elle mobilise les forces vives de la nation. L'économie est mise au service

¹ Septième entretien.

de l'armée, chacun est concerné, engagé, a le devoir d'agir contre l'ennemi. Il n'est plus question « d'économie des forces » au sens où nous l'entendions tout à l'heure. Même les vieillards sont mobilisés pour une activité que nous pourrions qualifier de « défense spirituelle ».

Après les guerres de la Révolution et de l'Empire, Clausewitz distingue parfaitement cette situation nouvelle ; cette évolution vers l'infini. Il y a certes l'importance de la supériorité numérique ; mais il y a aussi que le résultat, désormais, compte plus que la manière de l'obtenir. La guerre est maintenant commandée par un principe qui, contenant en soi quelque chose d'illimité, fait que son volume et sa rigueur doivent croître sans cesse jusqu'à l'absolu. Néanmoins, la guerre demeure au service de la politique. On a coutume de donner de la formule de Clausewitz un raccourci quelque peu exagéré : « La guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens. » Il vaut peut-être la peine de revenir au texte original qui marque mieux les limites de la guerre : « Nous le répétons donc, écrit Clausewitz, que la guerre est un instrument de la politique, qu'elle en prend le caractère et les dimensions ; que dans ses lignes principales, elle n'est autre chose que la politique elle-même et que celle-ci, tout en changeant la plume contre l'épée, obéit néanmoins et toujours à ses propres lois. »

Donc, au moment de la Restauration, les idées avancées et lucides reconnaissent le nouveau caractère absolu de la guerre, sa tendance, pour reprendre le mot de Roger Caillois, « d'Ascension à l'Extrême », tout en la subordonnant à la politique.

Posons-nous maintenant la question : n'en sommes-nous pas restés, nous, en 1970, compte tenu d'ailleurs de l'évolution technique, aux idées de Clausewitz ? N'avons-nous pas tendance à continuer à croire que la « guerre totale » c'est celle que définissait le décret de 1793, modifiée par l'évolution de la technique et des moyens ? Une telle idée est-elle encore soutenable de nos jours ?

Pour tenter de répondre à cette dernière question, voyons d'abord les conséquences de ce développement de la technique.

A la fin du XIX^e siècle, la puissance de feu des armes est augmentée, les armes à feu se perfectionnent d'une façon décisive. En 1870, les belligérants emploient pour la première fois le fusil rayé se chargeant par la culasse. Engels en est si frappé qu'il écrit : « Les armes sont si perfectionnées qu'un nouveau progrès de quelque influence transfor-

matrice n'est plus possible. Lorsqu'on a des canons permettant d'atteindre un bataillon d'aussi loin que l'œil le distingue, et des fusils pour lesquels charger prend moins de temps que viser, tous progrès ultérieurs pour la guerre en rase campagne sont plus ou moins indifférents. L'ère du développement est donc close de ce côté pour l'essentiel. »

Cependant, l'armement évolue, les cadences de feu augmentent, les trajectoires s'allongent, le char apparaît sur les champs de bataille. L'allongement des trajectoires, puis l'aviation, en attendant les fusées, portent la destruction et la mort dans les populations civiles, bien au-delà des lignes du front. La guerre atteint un degré extraordinaire de cruauté. Il suffit de songer à l'enfer de Verdun (un livre récemment paru sur la bataille de Verdun comporte un chapitre intitulé : « Un balcon sur l'enfer ») et de Stalingrad. Et, surtout, elle va acquérir une dimension planétaire en attendant de devenir, peut-être, interplanétaire. Toutes les énergies des nations vont maintenant être mobilisées, bien au-delà de ce que prévoyait le décret de la Convention, aussi bien pour l'offensive que pour la défensive.

Vous me permettrez de citer à nouveau Roger Caillois : « La Révolution politique a fourni le nouvel instrument de la guerre : l'armée de millions d'hommes. Mais ils combattaient encore avec les armes du XVIII^e siècle. La révolution industrielle leur donne des moyens de combattre décuplés, qui mobilisent à leur profit l'énergie entière de la nation. C'est alors que la guerre peut être dite totale. »

« La guerre totale implique en premier lieu que la multitude des combattants tende à coïncider avec le chiffre même de la population mâle adulte disponible, en second lieu que la quantité du matériel employé corresponde au niveau le plus élevé que peut atteindre l'industrie de la nation belligérante développée au maximum. »

Mais notre auteur, lui aussi, me paraît, à ce point de son raisonnement, en être resté aux idées de Clausewitz. Pour lui, la révolution industrielle permet à la guerre de tendre toujours plus vers l'extrême. Il fait toutefois abstraction d'un troisième élément, d'une troisième révolution qui va donner à la guerre une dimension nouvelle encore.

La Révolution avait élargi la base quantitative des combattants. Elle tend à donner à la guerre un caractère absolu ; la révolution industrielle complète cet élargissement et donne à la guerre une nouvelle dimension territoriale. L'évolution des idées au XIX^e siècle va modifier les données dans le temps.

Clausewitz, rappelons-le, subordonnait la guerre à la politique. Ses successeurs vont séparer la guerre de son but. Lüdendorff et Lénine, puis Chapochnikov vont renverser la proposition de Clausewitz. La guerre, pour eux, n'est plus un moyen subordonné à la politique, c'est la politique qui est subordonnée à la guerre. Pour Lüdendorff, par exemple, « toute activité humaine et sociale n'est justifiée que si elle prépare la guerre ». Et, pour lui, la guerre doit être pour l'être humain « son unique passion, son unique jouissance, sa vie et son sport : une vraie possession ». Quant à la formule de Chapochnikov, elle est connue : « Si la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens, la paix, elle aussi, n'est que la continuation de la lutte par d'autres moyens. » Et ces idées ne sont pas abandonnées. Ainsi, dans son livre *Guerre et Combat idéologique* publié en 1964, par le Ministère soviétique de la défense, le colonel Seleznew proclame : « Une particularité du front idéologique consiste en ce que les combats idéologiques ne diminuent jamais d'intensité dans aucun de leurs secteurs. Il n'y a aucune zone entre les deux systèmes sociaux où un combat idéologique exacerbé ne peut s'exercer. Quand des négociations diplomatiques ou commerciales sont engagées entre Etats capitalistes et socialistes, quand des contacts sont établis sur les plans de la connaissance, de l'art, du sport, etc., toujours et partout se heurtent deux mondes opposés, deux idéologies. Sur le plan de l'idéologie, il n'y a et il n'y aura jamais de coexistence pacifique. Entre le Capitalisme et le Socialisme, il ne peut y avoir aucune suspension d'arme idéologique. » Et, plus récemment, soit le 4 janvier 1968, on pouvait lire dans la « Gazette de Lausanne » des propos d'un membre du gouvernement soviétique, M. Andropov — dont on se demandait récemment s'il n'était pas en train de devenir le troisième homme d'un triumvirat soviétique après qu'il fut devenu membre suppléant du Comité central du parti communiste : « La coexistence pacifique est une forme de lutte des classes, opiniâtre, acharnée, engagée sur les fronts économique, politique et idéologique. »

La guerre se confondant ainsi avec la politique, devient, de ce fait, une situation permanente. Les Etats doivent sans cesse la préparer, la conduire, y adapter leur économie et leurs structures. C'est ce qui, sans doute, fait dire au général Beaufre¹ : « La paix sera de moins en moins pacifique et prendra la forme de ce que j'avais appelé en 1939 la « Paix-guerre ».

¹ Général Beaufre : *Introduction à la stratégie*, Armand Colin 1963.

De son côté, dans la conférence qu'il a prononcée à Colombier, le 24 octobre 1968, devant les chefs de service Armée et Foyer, M. le conseiller fédéral Gnägi, précédant en cela le message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale à l'appui d'un projet, dont il était l'auteur, sur les organes directeurs et le Conseil de la défense, du 30 octobre 1968, a relevé que la guerre moderne tend à effacer les frontières traditionnelles entre « la paix » et « la guerre ». On se trouve dans un état de guerre larvée permanente qui va de l'action subversive et de la pression économique à l'engagement de moyens considérables, dans des conflits non officiellement déclarés ou lors d'hostilités menées sur des théâtres d'opérations secondaires, l'utilisation de l'arme atomique constituant l'ultime recours de la stratégie.

L'apparition de l'arme atomique n'a fait que renforcer cette situation, et toute nouvelle invention va dans le même sens.

La guerre est ainsi devenue réellement totale sur tous les plans. Je ne peux mieux faire pour le rappeler en un résumé frappant que de citer un passage de la conférence présentée à l'exercice EM d'un arrondissement territorial, le 2 décembre 1968, par le colonel-brigadier Stalder :

« ... ce caractère de totalité se manifeste tout d'abord dans l'espace ; apparu lors de la seconde guerre mondiale, il forme également le filigrane du grand dessein conformément auquel se succèdent actuellement les guerres marginales du type révolutionnaire. Demain, il semble bien que les conditions soient réunies pour qu'un conflit puisse embraser simultanément l'ensemble de la planète. Cette totalité, de même, s'exerce dans le temps, ce que met en évidence, par exemple, la permanence du conflit EST-OUEST dans ses différentes catégories de manifestations. Caractère de totalité encore, quant aux personnes touchées par la guerre — dans l'armée et la population civile elles peuvent l'être toutes —, quant aux moyens matériels engagés, toujours plus considérables, et atteignant depuis 1945, avec l'arme atomique, une puissance défiant la proportion par rapport à toute situation antérieure ; caractère de totalité, enfin, quant aux effets de la guerre, ceux-ci pouvant entraîner, semble-t-il, la disparition même de la vie à la surface du globe. »

« Cette évolution aboutit ainsi à un accroissement constant du rôle du facteur moral et psychologique... »

Cette dernière constatation du colonel-brigadier Stalder est confirmée par les observations que l'on peut faire dans le monde actuel. Avant même qu'un conflit ait éclaté, avant même qu'il soit question d'un branle-bas militaire ou parallèlement au combat (et l'exemple du Vietnam nous le rappelle jour après jour), celui qui veut faire triompher sa cause, et singulièrement celui pour qui la politique et la guerre sont les moyens imbriqués d'une domination du monde, va recourir aux moyens les plus subtils et à la propagande, tenter — en faisant appel à l'affectivité plus qu'à l'intelligence — d'utiliser les forces de désintégration fondamentalement opposées aux principes qui régissent l'adversaire. Il va utiliser les forces idéologiques, les courants intellectuels et pacifistes, les mouvements de tous ceux qui sympathisent, de près ou de loin, avec ses propres conceptions, pour saper le moral de celui auquel il veut imposer son point de vue, sa loi. « Nous n'acquerrons pas le monde au moyen de la bombe atomique, disait Vichinski, mais avec quelque chose que l'Ouest ne comprend pas : avec nos têtes, nos idées et nos théories. » Et si les citoyens de l'autre Etat sont saisis d'anxiété, d'incertitude, d'angoisse, de sentiments de culpabilité (et ces sentiments caractérisent bien souvent notre société nationale), il seront particulièrement vulnérables ; leur opinion pourra être influencée, ils pourront être convertis¹.

Bien plus, l'arme atomique, si dangereuse, aussi bien pour celui qui la possède que pour celui qui pourrait en être frappé, au point que l'on n'ose en faire usage, devient un moyen de pression psychologique à nul autre pareil, et ce n'est pas sans raison que l'on a parlé de chantage atomique. Le Conseil fédéral le relève d'ailleurs : « Les Etats qui sont largement pourvus d'armes atomiques s'efforcent d'empêcher une dissémination de ces moyens. De plus, ils ont mis au point une stratégie, fondée sur cette arme extrême, qui doit assurer le succès de leur politique sans qu'il faille recourir effectivement à ce moyen ultime. A cette fin, ils utilisent toutes les ressources offertes par la diplomatie, l'économie, la science et la technique ainsi que par la psychologie et l'idéologie. »

Une fois les combats engagés, l'action du belligérant se poursuivra tant sur la population que sur les soldats, en tenant compte, d'ailleurs, de cette constatation que ceux qui ont été choqués ou ceux qui sont

¹ Cf. William Sargant : *Physiologie de la conversion religieuse et politique*, Presses universitaires de France, 1967.

restés longtemps au combat sont diminués et, partant, malléables et vulnérables.

Roger Caillois, dans son étude publiée en 1951, estimait que : « Rien ne subsiste à la mesure de l'homme isolé, quand il s'agit du heurt de deux armées et de la longue confrontation des masses de combattants, du nombre et des calibres des artilleries. La puissance de feu décide. Le rôle de chacun ne consiste qu'à tenir jusqu'au bout sa place de rouage minuscule et remplaçable dans un immense mécanisme en mouvement. » Et, plus loin : « Aussi a-t-on pu soutenir que l'unité d'un pareil combat n'est autre que le million d'hommes, quelque chose de compact et d'à peine différencié comme le banc de poissons et la nuée de sauterelles. Chacun s'y trouve englouti et indistinct. »

Cependant, le soldat au combat, chargé de tâches toujours plus complexes doit témoigner, quand bien même il est isolé, dans un champ de bataille où le feu a une intensité toujours accrue, d'une force morale grandissante, savoir résister aussi bien à l'appel des haut-parleurs et des tracts qu'au chantage atomique.

Et puis, s'il vient à être fait prisonnier, il devra encore résister aux assauts de l'ennemi sur son psychisme, car il sera soumis au lavage de cerveau — dont la méthode a été, semble-t-il, améliorée par les Chinois — pour être utilisé ensuite contre son propre pays.

Parvenu à ce point de notre exposé, il vaut la peine, je crois, de faire le point, pour clarifier les idées. La guerre totale moderne se caractérise comme une lutte permanente, entre Etats, menée singulièrement par ceux qui veulent s'assurer, sous une forme ou une autre, une certaine domination du monde. Elle est conduite, de manière continue, sur les plans diplomatique, économique, idéologique et psychologique, le recours aux armes pouvant venir s'ajouter à ces éléments pour enlever la décision ; tous les moyens, même les plus vils et y compris la subversion, sont utilisés ; toutes les armes aussi, jusqu'à la bombe atomique. La lutte, enfin, est planétaire et le monde entier pourrait être entraîné dans la conflagration car on ne respecte plus les frontières nationales.

C'est dire que la défense, elle aussi, prend des dimensions nouvelles, qu'elle doit englober des champs toujours plus vastes, se porter également sur le domaine civil. Et, comme l'ennemi éventuel cherche à agir sur le comportement psychologique, aussi bien de la société nationale que des individus, il faudra savoir se défendre dans ces domaines aussi.

De plus, sur les plans civil et psychologique, il ne peut pas s'agir que d'une simple préparation pour le temps des combats, mais bien aussi d'une défense permanente menée jour après jour.

En temps dit normal (ou de paix, si l'on ose encore employer ces expressions), pour notre pays, la défense civile s'exerce dans les domaines suivants :

a) *La politique étrangère.* Celle-ci consiste avant tout à maintenir la liberté et l'indépendance du pays dans les limites de son territoire, à empêcher les agressions et à assurer les conditions de vie de l'Etat et du peuple.

b) *Les mesures de protection de l'Etat,* qui visent à sauvegarder nos institutions, à maintenir la tranquillité et l'ordre, à protéger nos relations avec d'autres Etats et notre neutralité. Il s'agit, en particulier, de protéger le pays contre les menées extrémistes et de démasquer et éliminer les services de renseignements illicites dirigés contre le pays, ou, dans le pays, contre d'autres Etats.

c) *La défense économique,* qui doit maintenir notre potentiel et notre indépendance économique, assurer le plein emploi, éviter que nous tombions sous un joug étranger ou que nous soyons exposés à des pressions économiques dangereuses.

d) *La sécurité sociale,* corollaire pour une bonne part de la sécurité économique.

Dans ces domaines, également, les préparatifs doivent être entrepris pour le cas de conflit armé ou de service actif. Il faut prévoir des mesures de protection de l'Etat, assurer les ravitaillements et approvisionnements afin que l'ennemi ne puisse ni nous affamer, ni nous faire succomber par des pressions économiques ; à cet effet, le maintien d'une agriculture forte est essentiel. La sécurité sociale doit être conçue de telle sorte que les mobilisés et leurs familles ne tombent pas dans le besoin.

Cependant il est d'autres préparatifs encore qui doivent intervenir. Il s'agit — outre la préparation d'une défense militaire, sans cesse accrue, qui demeure essentielle, ainsi que l'a souligné le colonel-commandant de corps Gygli dans une conférence présentée à la Société des officiers de Zurich — de la *protection civile*, qui vise à assurer la protection et la survie de la population. Sa tâche consiste, en premier lieu,

à protéger, secourir et assister cette dernière, mais aussi à sauver les animaux et à atténuer les dommages que peuvent subir les biens.

Les préparatifs doivent porter encore sur une série d'autres domaines que je me contente de mentionner sans commentaire, afin de ne pas alourdir inutilement un exposé déjà suffisamment « touffu » : protection des biens culturels, postes, télécommunications, chemins de fer, monnaie, impôts, assurances sociales, police des étrangers, hygiène publique, affaires ecclésiastiques et scolaires, état civil, registre foncier, registre du commerce, exercice de la justice.

En cas de conflit armé, tous les moyens préparés doivent être mis en œuvre et, pour conserver leur efficacité, être sans cesse adaptés aux situations nouvelles.

Défense militaire et défense civile sont donc deux piliers sur lesquels doit pouvoir se fonder notre résistance. Mais cela ne saurait suffire. A quoi serviraient tous ces préparatifs, si nous n'avions une ferme volonté de résister et de vaincre. Nous avons déjà, avec le colonel-brigadier Stalder, insisté sur l'importance extrême des facteurs moral et psychologique. La défense spirituelle est ainsi le troisième pilier de notre défense, un facteur essentiel puisqu'il est, ainsi que le relève le Conseil fédéral, « le fondement sur lequel reposent tous les autres éléments de la défense ».

Ce qu'il faut donc, c'est une volonté ferme de défense qui repose sur un certain nombre de convictions. Il faut d'abord que nous soyons convaincus que nous avons quelque chose à défendre. Il s'agit du cadre dans lequel nous vivons, c'est-à-dire, un pays que nous aimons, une terre qui nous est familière, des gens qui partagent nos sentiments, nos habitudes, qui réagissent au même rythme que nous, des paysages admirables que nous voudrions conserver intacts. Mais il s'agit surtout :

- de nos libertés qui, quoi qu'on en puisse parfois dire, demeurent essentielles, même si les conséquences du développement de la technique et du savoir, plus qu'une volonté préméditée des hommes, y apportent des limitations toujours accrues ;
- du respect de la personnalité et de la dignité de l'homme ;
- des institutions qui, fondées sur les trois idées de fédéralisme, d'autonomie des communes et de démocratie directe, maintiennent un contact étroit entre l'autorité et les citoyens, évitent que le pouvoir apparaisse comme un monstre sacré, lointain et inaccessible ; des

institutions donc qui sont réellement à la taille de l'homme, à notre taille, adaptées à nos besoins, aux caractères particuliers de nos cantons et à notre diversité.

Ce qu'il faut ensuite, c'est que nous soyons persuadés que ces biens valent la peine d'être défendus. L'accoutumance, le confort matériel nous empêchent souvent de les apprécier, d'en mesurer la valeur réelle. Toutefois les réactions de ceux qui sont privés de tels avantages devraient nous permettre de faire un retour sur nous-même, de ne plus voir que leurs petits côtés négatifs mais d'en apprécier les grandes lignes positives. Songeons à la lutte des peuples tchèque et slovaque pour obtenir une certaine dose de liberté.

En troisième lieu, il faut que nous ayons confiance dans nos moyens, que nous sachions que notre armée représente un facteur décisif, que la défense civile est efficace ; que nous puissions avoir confiance aussi dans nos concitoyens, confiance qui est la base même de notre cohésion nationale.

Il faut enfin une volonté ferme.

L'Etat peut entreprendre beaucoup dans ce domaine. Et les mesures de défense civile que nous avons relevées, il y a un instant, jouent leur rôle. La volonté de défense sera plus ferme si chacun (dans la population comme dans l'armée) sait qu'une politique étrangère efficace renforce notre protection, que les populations civiles sont protégées, secourues et ont une chance maximale de survie grâce à la protection civile, que les mesures de défense économique et de sécurité sociale permettront au corps social de vivre dans des conditions normales, que les mesures de protection de l'Etat permettent de déjouer les saboteurs et autres agents de la subversion.

Les décisions politiques de l'Etat, tant sur le plan intérieur que sur le plan extérieur, doivent contribuer à l'unité et à la cohésion nationales. Ainsi, une politique extérieure qui serait critiquée, dans ses fondements, par une large couche de la population, serait une source de désunion. (Or, fait remarquable, la politique de neutralité est, précisément, propre à réaliser l'union de tous ; car elle demeure le seul moyen d'établir un équilibre entre les intérêts divergents des cantons et des régions linguistiques).

La désintégration morale de notre société nationale peut d'abord être atteinte de l'intérieur, sans même qu'un ennemi potentiel s'en mêle.

Si nous voulons éviter qu'elle se produise, nous ne pouvons nous contenter de tout attendre d'un Etat dispensateur. C'est à nous, citoyens, qu'il appartient d'abord d'agir, en pleine conscience de nos responsabilités. Nous nous devons de « repenser » notre attitude face aux problèmes de la défense, de forger notre volonté de résister et de vaincre pour conserver nos biens essentiels, de veiller à ne pas laisser se créer des situations injustes, voire inacceptables, sur les plans économique et social notamment ; non seulement de remplir nos devoirs civiques, mais de les remplir aussi de telle sorte que la cohésion soit assurée, que les divisions inévitables ne puissent nuire à l'essentiel. Et, dans un monde où la propagande est reine, qui veut — car c'est sa fonction intrinsèque — nous faire agir dans un sens déterminé, nous nous devons de faire preuve de sens critique, pour séparer le vrai du faux, l'ivraie du bon grain. Tâche et responsabilité singulièrement difficiles dans un monde où, comme le disait l'an dernier, le colonel-brigadier Du Pasquier, lors du cours d'information de sa brigade : « Ce que les publicistes appellent la « média », c'est-à-dire la presse, la radio, la télévision, le cinéma, ont une telle densité et une telle ubiquité, qu'il est impossible à quiconque d'y échapper » et où, partant, « l'événement, le fait divers, l'actualité, violent littéralement la conscience de chacun », où, enfin, « l'appel à l'opinion par les forums télévisés, par exemple, où les affirmations les plus contradictoires se heurtent, force l'intimité des personnes, trouble les consciences et les esprits. »

Mais, direz-vous, dans une telle situation, l'Etat ne devrait-il pas intervenir dans ce domaine aussi ? Il le fait, mais seulement en temps de service actif ou de guerre. Nous touchons là à des mesures que le Conseil fédéral range dans celles de défense civile, mais qui pourraient tout aussi bien figurer dans le cadre de la défense spirituelle et psychologique : *La Défense psychologique dans le domaine de l'information*. Dans son message du 30 octobre 1968, le Gouvernement fédéral s'exprime à ce sujet comme il suit :

« Les mesures que préparent les autorités en vue d'informer et de renseigner l'opinion publique *en temps de service actif* visent à maintenir et à renforcer la résistance et le moral de la population et de la troupe, ainsi qu'à s'opposer aux tentatives étrangères de subversion. Il s'agit, notamment, pour faciliter la formation d'une opinion indépendante, de donner des informations détaillées sur ce qui se passe dans le

pays et à l'étranger, sur la situation militaire et l'état des approvisionnements ainsi que sur les intentions des chefs militaires et civils. Cette information du peuple et de l'armée et les mesures déclenchées d'office en temps de service actif, dans le pays et à l'étranger, contre la propagande subversive, les fausses nouvelles diffusées par la presse, la radio et la télévision et la propagation de rumeurs, constituent les tâches de protection de l'Etat, au sens large du terme, c'est-à-dire la défense psychologique, appelée aussi conduite de la guerre psychologique. »

Et le Conseil fédéral de mentionner les buts d'une telle action :

- lutter contre les effets trompeurs de fausses nouvelles et les dangers de la propagande étrangère ou hostile à l'Etat, en particulier de celle qui vise à saper la volonté de maintenir la neutralité et la résistance ;
- protéger l'Etat et son indépendance à l'égard de l'étranger contre un jugement tendancieux des relations extérieures de notre pays ;
- protéger l'armée et ses activités dans le domaine de la défense militaire contre les atteintes à la volonté de défense (c'est donc la lutte contre le défaitisme), et contre les violations des secrets militaires (donc du maintien de la « puissance combative » de l'armée) ;
- maintenir les secrets de la défense économique ;
- lutter contre les faux bruits.

Pourquoi, objecterez-vous peut-être, devant la permanence du danger, ne pas étendre une telle intervention aux périodes « normales » ?

Nous touchons ici au problème des limites de l'intervention de l'Etat dans un régime où les libertés individuelles sont garanties. Si l'on voulait prendre des mesures permanentes, on porterait atteinte à une liberté essentielle, celle de la presse et de l'information puis, à travers elle, à la liberté d'opinion. On créerait une presse et une information dirigées ; on porterait ainsi atteinte à ce que, précisément, nous voulons défendre. On affaiblirait donc notre volonté de résistance. Cette faiblesse apparente du système pourrait d'ailleurs bien être en réalité une force. En revanche notre responsabilité de citoyens conscients en est accrue et nous nous devons d'y faire face.

Ceci nous amène d'ailleurs à une autre observation. La permanence de la lutte et la nécessité de se défendre contre les idées subversives peut nous conduire à voir un ennemi dans toute personne qui professe des opinions différentes des nôtres. Cela pourrait pousser, si nous n'y pre-

nous pas garde, à cette nouvelle forme de « chasse aux sorcières » que l'on appelle souvent le « Maccarthysme ». Nous devons nous souvenir que nous vivons dans une société où la liberté d'opinion est garantie, où chacun peut s'exprimer librement. Nous devons admettre que nombre de nos concitoyens, ou même d'étrangers, qui émettent des critiques, appellent de leurs vœux une évolution ou des transformations, ne sont pas nécessairement des gens qui veulent porter atteinte à notre cohésion et à notre volonté de défense ; souvent même, leurs idées novatrices peuvent être, à long terme, au moins aussi utiles que les nôtres à la cause que nous défendons, tant il est vrai que toute institution évolue et doit évoluer si elle ne veut pas se scléroser, situation qui conduit à l'éclatement et à la désintégration. L'essentiel est que la volonté de défense subsiste et que, dans le choix des moyens, on ne choisisse pas ceux qui désagrègent la société nationale elle-même.

Nous avons surtout parlé, jusqu'à maintenant, du danger de désintégration morale par l'intérieur, ce qui nous a fait découvrir que le premier ennemi de notre cohésion, c'est d'abord nous-mêmes. Et pourtant nous avons vu aussi que l'ennemi va user de tous les moyens psychologiques et idéologiques pour tenter d'obtenir ou de renforcer une telle désintégration. Tant il est vrai que, comme le soulignait Claude Schubiger¹ dans un livre paru en 1941 : « Victoires et défaites dépendent, pour une large part, de la confiance, de la fermeté d'âme, de la résolution, du pessimisme, de la crainte, de l'insécurité des esprits dont témoignent non pas seulement les militaires, mais les civils eux-mêmes. Battre en brèche ces vertus morales, les ébranler, les amoindrir au point de les abolir, voilà tout le but de la guerre des nerfs. » Si un Etat étranger agit de la sorte sur nous, n'oublions pas, cependant, qu'il va d'abord utiliser les sources de désintégration internes de notre société et que son action (la propagande doit répondre à un besoin) s'emparera de toutes les failles qu'il pourra découvrir, de toutes les sources de désunion qui existent chez nous. Là encore, l'Etat interviendra dans la mesure de ses moyens ; mais c'est avant tout notre volonté de citoyens, nos réactions qui demeureront les meilleurs antidotes à l'action adverse.

Si, enfin, nous devons un jour rejoindre nos unités, pour assurer la défense de la neutralité ou de l'indépendance du pays, il faudra que nous soyons prêts à résister, à utiliser nos armes, à consentir s'il le faut le

¹ Claude Schubiger, *La Guerre des Ondes*, Payot 1941, p. 140.

sacrifice suprême. Sur le plan militaire, nous devons nous y préparer en maintenant notre force physique et en ayant une bonne connaissance de nos armes — ce qui implique de notre part davantage d'efforts dans les cours de répétition. Cette forme physique et cette connaissance du métier seront d'ailleurs, avec la discipline, les plus sûrs fondements de notre résistance sur le plan psychologique également, parce qu'ils donnent confiance en nous-mêmes. Mais ce que tous, et singulièrement nous autres, les cadres, ne devons pas oublier, c'est, d'une part, qu'une préparation morale personnelle forte sera un garant de notre force de résistance face aux entreprises psychologiques de l'ennemi, aussi bien au combat que dans une opération de lavage de cerveau, car, comme le dit Sargant : « Ce qui sauve et empêche que l'on se laisse convertir à d'autres opinions, c'est le fait de croire d'une façon ardente et obsédante à une certaine foi ou à un certain mode de vie. » Nous ne devons pas perdre de vue, d'autre part, que nous ne pouvons œuvrer valablement que si l'unité ou le corps de troupe auquel nous appartenons forme un tout cohérent, dans lequel chacun a et peut avoir confiance dans son chef, dans son voisin et dans son subordonné ; la méfiance empêchant toute action efficace. Cette cohésion est d'ailleurs la source du moral de la troupe. Or, et je cite à nouveau Sargant : « Lorsqu'il s'agit de troupes, le moral a une importance capitale car, si les individus se lassent, ils se laissent en général plus facilement suggestionner par l'attitude collective des autres, qu'elle soit brave ou lâche. »

La voie est ainsi tracée aussi bien sur le plan civil que sur le plan militaire. Nous devons à tout prix sauvegarder notre cohésion nationale, savoir garder, comme le proclame le Conseil fédéral, un « attachement vigilant aux intérêts de l'Etat, un climat social sain, un sentiment profond de l'unité nationale et un esprit de sacrifice développé ». C'est dire que la guerre totale doit conduire à un renforcement de notre civisme, de notre sens des responsabilités de citoyens. A chaque fois que nous nous désintéressons des affaires du pays, que nous oublions nos devoirs, que nous acceptons l'injustice, que nous admettons la désunion, nous faisons le jeu de ceux qui pourraient vouloir nous asservir. C'est dire que le premier ennemi, c'est nous-même, à chaque fois que nous faisons fi de nos responsabilités. A nous d'y apporter attention et d'en tirer les conséquences.

Capitaine René DEPIERRE